



Envoyé en préfecture le 11/04/2024

Reçu en préfecture le 11/04/2024

Publié le 11 AVR. 2024

ID : 085-200061265-20240404-2024_3_03-DE

République Française

Département
de la Vendée

Canton de
SAINT HILAIRE DE
RIEZ

Centre Intercommunal
d'Actions Sociales

"PAYS DE SAINT
GILLES CROIX DE
VIE"

Siège :
4 rue du Soleil Levant
CS 63669
85806 Saint Gilles Croix
de Vie Cedex

Effectif légal du Conseil
d'administration : 29

Membres en exercice :
29

Membres présents : 19

DELIBERATION
DL CIAS 2024-3-03

Certifié exécutoire par le
Président compte tenu de :
- la transmission en Sous-
Préfecture le : 11 AVR. 2024
- la publication le : 11 AVR. 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Du Centre Intercommunal d'Actions Sociales du
"Pays de Saint Gilles Croix de Vie"

Séance du 4 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 4 avril, le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Actions Sociales du Pays de Saint Gilles Croix de Vie, dûment convoqué le 28 mars, s'est réuni à 18h00 à la salle 1 de la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint Gilles Croix de Vie, sous la Vice-Présidence de Monsieur Jean SOYER.

Conseillers présents : Nicole ARCHAMBAUD, Roselyne ARCHAMBAUD, Christine BERNARD, Séverine BESSONNET LE CLEC'H, Mylène BLANCHARD, Raphaël CHAUSSIN, André COQUELIN, François COURTIN, Christine CRESTOIS, Céline DELOMME, Isabelle DURANTEAU, Marie-Renée GAZEAU, Nelly HERROU, Nadine LECART, Dominique MALARY, Françoise NINEUIL, Denise RENAUD, Christine ROBRIQUET, Jean SOYER.

Conseillers absents et excusés : Maryse AUGUIN, Béatrice BESSONNET, François BLANCHET, Guillaume BOSSARD, Catherine GALAND, Thierry FAVREAU, Muriel HABERT, Sabrina PROUTEAU, Dominique SIONNEAU, Jean-Michel VINTENAT.

Pouvoirs : Maryse AUGUIN à Isabelle DURANTEAU, Béatrice BESSONNET à Séverine BESSONNET LE CLEC'H, François BLANCHET à Jean SOYER, Thierry FAVREAU à Nicole ARCHAMBAUD, Catherine GALAND à Mylène BLANCHARD, Muriel HABERT à Nadine LECART, Dominique SIONNEAU à Dominique MALARY, Sabrina PROUTEAU à Marie-Renée GAZEAU.

Nicole ARCHAMBAUD est désignée secrétaire de séance.

Approbation du Compte Administratif 2023

1000 354 1 1

Envoyé en préfecture le 11/04/2024
Reçu en préfecture le 11/04/2024
Publié le 11 AVR. 2024
ID : 085-200061265-20240404-2024_3_03-DE

Les comptes administratifs 2023 du budget principal et des budgets annexes du CIAS du Pays de Saint Gilles Croix de Vie sont présentés en détail dans la note de présentation.

Les tableaux ci-dessous synthétisent les écritures des comptes administratifs 2023 :

➤ Budget Principal

	Fonctionnement	Investissement	Restes à Réaliser 2023
Dépenses	5 289 990,44 €	19 239,64 €	8 906,37 €
Recettes	5 406 380,43 €	11 575,79 €	- €
Solde d'exécution	116 389,99 €	- 7 663,85 €	- 8 906,37 €
Résultats reportés N-1	32 142,79 €	- 1 763,79 €	
Résultat au 31/12/2023	148 532,78 €	- 9 427,64 €	- 8 906,37 €

➤ CHT SAINT GILLES CROIX DE VIE

	Fonctionnement	Investissement	Restes à Réaliser 2023
Dépenses	65 628,93 €	16 373,81 €	- €
Recettes	54 231,29 €	49 281,24 €	- €
Solde d'exécution	- 11 397,64 €	32 907,43 €	- €
Résultats reportés N-1	- 26 194,35 €	175 982,06 €	
Résultats	- 37 591,99 €	208 889,49 €	- €

➤ EHPAD DE LA CHAIZE GIRAUD

	Fonctionnement	Investissement	Restes à Réaliser 2023
Dépenses	197 156,78 €	58 405,07 €	- €
Recettes	157 707,35 €	131 407,31 €	- €
Solde d'exécution	- 39 449,43 €	73 002,24 €	- €
Résultats reportés N-1	- 197 317,97 €	257 552,16 €	
Résultats	- 236 767,40 €	330 554,40 €	- €

1000 354 1 1
11 AVR. 2024

➤ RESIDENCE AUTONOMIE SAINT MAIXENT SUR VIE

	Fonctionnement	Investissement	Restes à Réaliser 2023
Dépenses	639 788,44 €	72 180,99 €	- €
Recettes	593 512,13 €	82 567,33 €	- €
Solde d'exécution	- 46 276,31 €	10 386,34 €	- €
Résultats reportés N-1	- 53 952,55 €	2 570,72 €	
Résultats	- 100 228,86 €	12 957,06 €	- €

➤ SERVICE AIDE et ACCOMPAGNEMENT à DOMICILE

	Fonctionnement	Investissement	Restes à Réaliser 2023
Dépenses	94 099,88 €	- €	
Recettes	98 995,27 €	- €	
Solde d'exécution	4 895,39 €	- €	
Résultats reportés N-1	- 27 785,26 €	- €	
Résultats	- 22 889,87 €	- €	

Le Conseil d'Administration,

Dûment convoqué,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles, et notamment son article L.123-8,

Vu les comptes de gestion 2023 établis par le M. le Responsable du Service de gestion comptable de Challans,

Vu les comptes administratifs 2023 présentés au rapport,

Vu le rapport,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

DÉCIDE :

Article unique : d'approuver les comptes administratifs 2023 du CIAS du Pays de Saint Gilles Croix de Vie, énumérés ci-après et tels que présentés au rapport :

- Budget Principal CIAS
- Budget annexe « CHT SAINT GILLES CROIX DE VIE »
- Budget annexe « EHPAD HARMONIE LA CHAIZE GIRAUD »
- Budget annexe « RESIDENCE AUTONOMIE LES PRIMEVERES ST MAIXENT SUR VIE »
- Budget annexe « SAAD »

Fait et délibéré,

Les jour, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures,

Pour copie conforme,

Givrand, le 8 avril 2024,
Le Vice-Président du CIAS,



 Jean SOYER
 Pays de Saint Gilles
 Croix de Vie

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et / ou notification. Cette juridiction peut être saisie par voie postale ou par le biais de l'application « Télérecours citoyens » accessible à partir du site : www.telerecours.fr.